



FORMULAIRE DE DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION

à la construction ou à l'aménagement de serres maraîchères
circulaire DGPEI/SDCPV/C2007-4039
du 6 juin 2007

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information. Transmettez **2 exemplaires** dont un original à la DDAF du département du siège de votre exploitation.

DATES DE TRANSMISSION DE LA DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION

	DATE DE RECEPTION	DATE DE TRANSMISSION
DDAF		
VINIFLHOR		

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIRET :
(attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises)

Nom – Prénom ou Raison sociale:.....

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE D'AIDE

N° de dossier VINIFLHOR :

Montant maximal de l'aide prévisionnelle :
(mentionné dans la feuille d'agrément)

Le demandeur dispose d'un délai de **4 mois** à compter de la date de fin de travaux, pour déposer la demande de versement de subvention à la DDAF. **Passé ce délai, le dossier est considéré comme forclos et les crédits annulés.** La DDAF dispose de 2 mois pour réaliser le contrôle sur place d'achèvement des travaux et transmettre le dossier à VINIFLHOR.

CARACTERISTIQUES DES INVESTISSEMENTS REALISES

Plan de financement **acquis** :

	MONTANT	Part en %	Taux et durées des prêts
Coût des investissements réalisés		100%	
Autofinancement			
Prêts			
Aide VINIFLHOR			
Autres aides :			
VINIFLHOR contrat de projet			
Région			
Département			
Commune			

Etat récapitulatif des postes de dépenses éligibles et montant de la subvention demandée :

Poste de dépenses éligibles				
N°	Libellé	Montant global HT	Surface en m ²	Montant de la subvention demandée
TOTAL				
Plafond (170 000 € par UTH dans la limite de 6 UTH)				

(doivent être mentionnés dans le tableau ci-dessus, le montant global HT des postes de dépenses éligibles du projet d'investissements. Ces postes de dépenses doivent être numérotés et libellés conformément à l'annexe 1 de la circulaire ministérielle)

MONTANT TOTAL DE LA SUBVENTION DEMANDEE	
MONTANT TOTAL DE LA SUBVENTION DEMANDEE (après application des plafonds de dépenses éligibles et d'aides publiques)	
TAUX D'AIDE Appliqué aux dépenses éligibles	

Date d'ACT (autorisation de commencer les travaux) :

Date réelle de fin de travaux :

Etat récapitulatif des factures :

Poste de dépenses éligibles		Factures				
N°	Libellé	Fournisseur	N°	Date d'édition	Montant HT	Date d'acquittement
		Total du poste				
		Total du poste				
		Total du poste				
		Total du poste				
		TOTAL				

(les postes de dépenses doivent être numérotés et libellés conformément à l'annexe 1 de la circulaire ministérielle)

Les modalités d'acquittement (date d'acquittement, mode et référence du règlement) mentionnées sur les factures doivent être validées par une signature et un tampon apposés par le fournisseur bénéficiaire du règlement. Dans le cas où les modalités d'acquittement ne sont pas attestées par le fournisseur, le demandeur doit joindre à la copie de la facture une copie de son relevé de compte bancaire sur lequel apparaît le débit de la somme correspondante.

Fait à _____, le _____

Nom et signature du demandeur ou du représentant légal de la société

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION

Pièces à joindre		Type de demandeur concerné	Pièce jointe à la demande de versement de subvention
demande de versement de subvention complétée et signée	originale	Tous	<input type="checkbox"/>
R.I.B.	original	Tous	<input type="checkbox"/>
factures acquittées des travaux et investissements réalisés	copies	Tous	<input type="checkbox"/>
Fiche d'enquête de la DDAF *	originale	Tous	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance des structures construites, rénovées ou aménagées	originale	Tous	<input type="checkbox"/>
Dans le cas d'une construction de serre			
Attestation d'un bureau de contrôle technique certifiant que les serres construites sont conformes aux normes en vigueur	originale	Tous	<input type="checkbox"/>

(*) modèle type annexé au présent formulaire – **cette annexe ne peut être modifiée**

Doit être également jointe à la demande de versement de subvention, toute pièce justificative manquante lors du dépôt de la demande d'aide, conduisant à une ACT ou à un agrément sous réserve du dossier.

AVIS DE LA DDAF

Le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, certifie :

- la réalisation et l'achèvement des travaux,
- que les serres construites ont bien fait l'objet d'un contrôle de leur conformité aux normes en vigueur,

Le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, atteste :

- la conformité des travaux au programme sur la base duquel a été prise la décision de financement,
- que le nombre d'UTH après travaux est de : _____.
- dans le cas d'une installation d'un dispositif de chauffage, la puissance installée est de _____ W/m².

Fait à _____, le _____

Le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt (signature et cachet)

FICHE D'ENQUÊTE DE LA D.D.A.F. SUR LE TERRAIN

(circulaire DGPEI/SDCPV/C2007-4039 du 06/06/07)

N° de dossier :

Année de demande de paiement :

Nom du producteur :

NATURE DE L'INVESTISSEMENT:

 construction aménagement

(Une fiche par nature d'investissement)

CRITERES CONTROLÉS :

CONFORME

ANOMALIE (2)

Lieu d'implantation

Surface déclarée

Conformité aux normes

Affectation horticole des investissements

Acquittement effectif des factures

POSTE D'INVESTISSEMENT (1)		NOMBRE DE M ² REALISES	CONFORME (O OU N)	ANOMALIE (2) (O OU N)
NUMERO	NOM			

Nombre d'UTH après travaux :

Puissance installée :

W/m²

(dans le cas d'une installation de dispositif de chauffage)

Observations (2) :

.....

.....

Date de l'enquête de terrain :

Signature du contrôleur :

(1) Comparer avec la feuille d'agrément jointe de l'Oniflor.

(2) Préciser les anomalies par surface concernée et si elles sont susceptibles de remettre en cause l'aide à verser.
Eventuellement délai de remise en état du poste d'investissement concerné (date de contre-visite)